

Rue Hoffmann

Un accident anodin? Un motard meurt à l'hôpital

La justice ouvre une procédure, pour homicide par négligence, après le décès d'une victime trois jours après une collision

Fedele Mendicino

De l'accident mortel au carambolage, chaque semaine, les forces de l'ordre communiquent sur les graves accidents de la route et invitent parfois les témoins à se manifester pour faire avancer l'enquête.

Pourtant, à la fin de l'an dernier, un événement de la main courante de la police a échappé au grand public. Selon nos renseignements, une collision, pourtant fatale, a bien eu lieu le 20 novembre au carrefour entre la rue Hoffmann et la rue du Grand-Pré. Sans communication officielle. Et pour cause, le motard, un Suisse de 28 ans, n'est pas mort sur le coup et les faits n'étaient visiblement pas si alarmants à première vue.

Il demande une cigarette

Que s'est-il passé? Qui a brûlé le feu rouge à cet endroit? Quelles sont les causes du décès? Pour l'heure, le mystère reste entier et la justice, qui a ouvert une procédure pour homicide par négligence, ne souhaite pas commenter le dossier. Seule certitude: l'automobiliste qui a heurté le motard ce soir-là n'a jamais imaginé que l'homme allait succomber à ses blessures trois jours plus tard.

Auditionnée le soir de l'accident par la police, une Française de 43 ans, qui se retrouve de fait au cœur de l'enquête, a expliqué être venue à Genève pour suivre un cours au centre-ville.

Il est passé 18 h 25 quand la collision a lieu sous le regard des passants. L'homme, qui roulait sur la rue Hoffmann, tout droit, en direction de l'avenue Giuseppe-Motta, n'a pas perdu connaissance après le choc. Conscient, il a même parlé aux policiers alertés après la collision, confirmant hier le service de presse de la police. Le conducteur du deux-roues



Le lieu du drame survenu le 20 novembre. STEEVE IUNCKER-GOMEZ

«Ma cliente est bouleversée; elle ne s'en remet pas»



Me Michel Celi Vegas
Avocat de l'automobiliste

aurait même demandé une cigarette à l'automobiliste française, qui, inquiète, s'est approchée de lui après l'accident, explique une source proche du dossier. En apparence rien de trop grave, se dit-elle en lui donnant son numéro de

téléphone. Des témoins appellent une ambulance. Arrivés rapidement, les secours prennent en charge la victime, conduite aux Urgences. Elle meurt trois jours plus tard à l'hôpital.

Voiture à saisir en France

Le dossier est aujourd'hui entre les mains de la justice genevoise. La procureure Iana Mogoutine Castiglioni enquête sur les circonstances de ce drame survenu non loin du secteur où la rue Hoffmann «devient» l'avenue Giuseppe-Motta. «La voiture a tourné à gauche en direction de la gare, confirme aujourd'hui Christophe Fortis, porte-parole de la police. C'est à ce moment qu'a eu lieu la collision avec le motard né en 1986. Je pensais que nous avions

communiqué, mais vérification faite, nous l'avons fait pour un accident survenu en avril 2014 dans le même secteur (*lire ci-dessous*). Nous avons même fait un appel à témoins.»

En apprenant la mort de la victime, la conductrice, vivant en France voisine, a été bouleversée. Elle ne s'en remet pas, confirme son avocat, Me Michel Celi Vegas, qui ne souhaite pas faire plus de commentaires. Il n'y a pas encore eu d'audience devant le Ministère public depuis l'accident.

La justice doit maintenant mettre la main sur le véhicule qui se trouve dans un garage de l'autre côté de la frontière. Des démarches dans ce sens sont en cours afin d'accélérer les investigations.

Un autre drame sur la même rue

● Un motard a été victime d'un accident mortel le 25 avril 2014, vers 10 h 20, à la rue Hoffmann. Ce Genevois, né en 1967, circulait en direction de l'avenue Wendt. Au niveau du No 5, une voiture empruntant la même direction décidait de tourner à gauche, afin de rejoindre une des voies

permettant de traverser le terre-plein situé au centre de l'axe routier.

Comme nous l'écrivions à l'époque, le motard a percuté le flanc avant gauche de la voiture, l'emboutissant sérieusement. Il a chuté. Son véhicule a glissé sur plus de dix mètres et a finale-

ment été stoppé par plusieurs autres deux-roues stationnés sur le terre-plein central. Le conducteur de la voiture impliquée, un Vaudois né en 1961, n'a pas été blessé. Il a été conduit à la Brigade de la sécurité routière afin d'y être entendu. Une enquête a été ouverte. **F.M.**

La Ville rêve de doper le vote des étrangers

A la veille des élections municipales, les autorités de la Commune lancent une campagne pour inciter les étrangers à voter davantage

Depuis qu'ils ont obtenu en 2005 le droit de vote au niveau communal, les étrangers participent moins que les Suisses aux élections ou aux votations. La différence est d'environ 10 points. Cette année, la Ville de Genève lance une campagne d'information et de sensibilisation afin de tenter d'améliorer la situation.

Concrètement, la Commune a édité un petit guide du citoyen intitulé *Ma commune, mes droits politiques*. Il sera distribué aux 9000 étrangers de la Ville qui viennent d'obtenir le droit de vote (il faut huit ans de résidence). Du matériel de vote fictif sera également mis à disposition des partis pour leurs stands de campagne électorale.

L'impulsion est venue d'une motion du conseiller municipal UDC Eric Bertinat, adoptée à la quasi-unanimité en mars 2014. Car, une fois n'est pas coutume, la démarche n'a pas de couleur politique. «Le vote des étrangers est finalement assez conventionnel, a commenté hier Eric Bertinat, lors de la présentation de la campagne. Leurs choix sont assez semblables à ceux des Suisses.»

Du côté du Conseil administratif, c'est Sandrine Salerno qui a

matérialisé la demande du Conseil municipal. «Cette campagne s'inscrit totalement dans notre politique de la diversité, appliquée depuis cet automne», a-t-elle expliqué. La magistrate en a profité pour rappeler que la Ville s'est également associée au projet de l'Université populaire albanaise: *Vivre sa citoyenneté à Genève*. En novembre, une visite du Conseil municipal a déjà été organisée ainsi que deux séances d'information au Palais Eynard, en présence des partis.

Carlos Medeiros, conseiller municipal MCG, a insisté sur le fait qu'il est loin d'être simple de voter pour un étranger. Regrettant la faible participation des Portugais, (15% aux municipales de 2011), il a souligné que le consulat du Portugal a mis sur pied une soirée pour informer ses compatriotes sur leurs droits. Elle se déroulera le 28 mars à la salle du Faubourg.

Il semble en effet que la méconnaissance soit l'une des explications du faible taux de participation. «Beaucoup de gens ignorent leurs droits et certains affirment même ne pas recevoir leur matériel de vote», a enchaîné Olivier Baud, président du Conseil municipal et élu d'Ensemble à Gauche.

En 2011, la Ville de Genève comptait 34 279 étrangers disposant du droit de vote. Seul un quart l'a utilisé pour élire le Conseil municipal. La participation des Suisses a été de 40%.

Eric Budry

Anne Emery-Torracinta reçoit des heures de colle

La Jeunesse socialiste manie l'humour pour enjoindre la cheffe du DIP à participer à la grève de la fonction publique demain

Anne Emery-Torracinta vient de récolter une punition. Une journée de colle précisément, pour réprimer ses écarts de comportement. La Jeunesse socialiste genevoise (JS) a diffusé hier un «Avis de retenue» à l'encontre de la cheffe du Département de l'instruction publique (DIP). En cause: elle «n'écoute pas les enseignants, a de mauvaises fréquentations, persécute les élèves». Une manière de dénoncer, avec humour, l'attitude de la conseillère d'Etat, explique Tristan Pun, président de la JS. «On

lui reproche notamment de ne pas s'opposer aux mesures d'austérité lancées contre l'éducation, d'avoir durci le règlement du postobligatoire et surtout, d'avoir menacé de sanctionner l'engagement citoyen des élèves qui se joindraient à la grève de la fonction publique demain. Elle a demandé aux enseignants de relever l'absence des élèves grévistes et de leur donner la note de 1 s'ils ne sont pas présents pendant les épreuves. C'est inacceptable, les élèves ont le droit de se mobiliser pour défendre leurs intérêts!» La JS enjoint donc la magistrate à se rendre à la grève en guise de punition, en espérant qu'elle «méditera sur les actes qu'elle a commis et adoptera désormais une conduite socialiste».

Aurélien Toninato

PUBLICITÉ

Tribune de Genève

Le débat en ville

Faut-il renforcer l'arsenal sécuritaire en Suisse ?

Deux intervenants en débattront face à face :

- **Pierre Conne**, député au Grand Conseil et vice-président du PLRG
- **Pierre Vanek**, député au Grand Conseil et chef de groupe d'Ensemble à Gauche

Débat animé par **Gustavo Kuhn**, journaliste à la *Tribune de Genève*.

DEMAIN

Jeudi 29 janvier 2015 à 12h30
au Café des Savoises
(9bis, rue des Savoises - Plainpalais)

Vous êtes invités à assister au débat et à poser vos questions sur place ou par mail à info@tdg.ch.

Dossier complet sur www.tdg.ch

Un village mobile pour sans-abri devrait voir le jour à Plan-les-Ouates

Un propriétaire des Cherpines a accepté de mettre son terrain à disposition de Carrefour-Rue

«J'ai envie de vous dire: n'ayez pas peur, ce sont des gens comme vous et moi qui ont plongé.» Lundi passé, dans une salle de l'Ecole de commerce Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates, Noël Constant et Vince Fasciani ont tenté une nouvelle fois de rassurer les riverains du futur village de studios mobiles pour sans-abri qui devrait voir le jour aux Cherpines. En deux séances, les responsables de Carrefour-Rue pensent avoir réussi à convaincre la majorité des habitants.

«L'expérience du village Eureka à Malagnou a permis à certaines personnes qui vivaient dans leur voiture depuis plus d'un an de

raccrocher, explique Noël Constant, président de l'association, à la vingtaine de personnes présentes. Deux mois après leur emménagement, la moitié des locataires ont déjà retrouvé un petit travail.»

Dans l'assemblée, une femme lève la main: «Comment choisirez-vous les gens?» Noël Constant répond que la sélection est difficile compte tenu du nombre important de demandes reçues. «Mais ce ne seront pas des toxicomanes», assure-t-il. La femme réagit: «C'est en effet ce qu'on craignait la dernière fois.»

Lors de la première rencontre organisée en octobre par Carrefour-Rue, la Commune et le propriétaire de la parcelle concernée, plusieurs habitants avaient émis des réticences contre le projet. Lundi, leurs craintes semblaient s'être dissipées. «Je suis heureux

d'avoir fait votre connaissance, a lancé un homme au terme de la séance. Des gens qui redonnent de la dignité à l'homme, il n'y en a pas beaucoup. Je propose donc que nous les applaudissions.» «Sans vous, on n'y arriverait pas», conclut Noël Constant.

L'association espère déposer une demande d'autorisation de construire d'ici à une dizaine de jours pour la construction de douze studios mobiles, dont deux seront aménagés en locaux collectifs. Si tout se passe bien, le nouveau village pourrait voir le jour l'été prochain. Il resterait en place au minimum pendant quatre ou cinq ans, le temps que le chantier du futur quartier des Cherpines démarre.

Reste encore une incertitude: les fonds. Carrefour-Rue cherche 500 000 francs pour concrétiser son projet. **Céline Garcin**